

# Sud

Solidaires, Unitaires, Démocratiques  
Le 27 janvier 2000 numéro 7

## Renault Guyancourt-Aubevoye

3 bis rue de la Grande Nour  
78125 Orcenont  
0608242315 (Guyancourt)  
0682454818 (Aubevoye)

Sans local, sans téléphone, sans Fax...  
au sein de l'entreprise...

## Et voici les « fruits » de l'avancement social... ou : A force de pourrir le fruit, on développe sa fermentation...

Sans résultats d'élections, les derniers chiffres probables de représentativité des différentes organisations syndicales d'Aubevoye sont les suivants (arrêtés au 13 Janvier 2000). Mais le petit « SUD Renault » a fait bien du chemin depuis...ne se cantonnant pas qu'à Guyancourt et Aubevoye...(des infos...bientôt !).

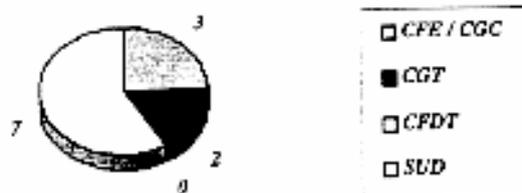
### Adhérents à des Syndicats:

A notre connaissance, il n'y a pas, ou plus, d'adhérents CFDT, CFTC ou FO sur le site.

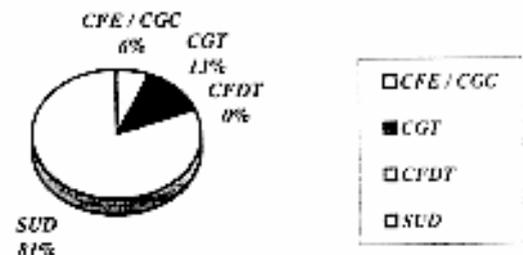
Nous dépassons la moyenne nationale (c-à-d >10%) devant les autres organisations syndicales (CFE/CGC, CGT, CFDT...). (Chiffres à titres indicatifs).

**Représentants du personnel:**  
CFE/CGC 3, CGT 2 et Sud 7  
(adhérent & sympathisant).

Représentants du personnel à Aubevoye  
(en membres)

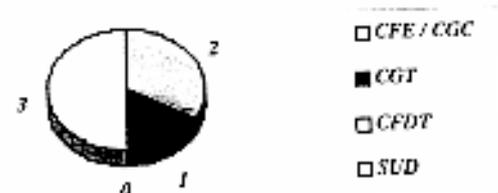


Répartition des syndiqués sur Aubevoye



**Les représentants au CHSCT**  
CFE/CGC 2, CGT 1 et Sud 3  
(adhérent & sympathisant).

Représentants CHS-CT à Aubevoye  
(en membres)



### Les délégués Syndicaux:

Le 13 janvier le Syndicat Sud Renault Guyancourt Aubevoye désignait Alain Martinez comme représentant Syndical au comité d'établissement et Mme Dominique Coustaury, MM Jean Pierre Gueguen, Bernard Pujkis, Patrick Watterlot et Yves Chervin comme délégués Syndicaux.

## QUESTIONS ECRITES DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL POUR LA REUNION DP DU 26/01/00

### 1) SOCIAL.

Les représentants du personnel demandent que leur soit alloué un local conforme au code du travail et d'usage chez Renault.

### 2) Aménagement et Réduction du Temps de Travail.

- Les semaines hautes et / ou longues étant définies, quel est le délai de prévenance en cas d'annulation
- Peut on préciser comment le système SIGP effectue ses calculs à propos des jours de congés déposés (envisager plusieurs scénarios dépôt pendant les semaines, basses, normales et hautes).

L'horaire de la ligne de car doit il être modifié ?

Les jours de nourrice sont payés au mois, en conséquence le fait d'être en période basse ne permet pas d'économiser de l'argent comme il a été relaté dans le compte-rendu DP du 16 11 99. Par contre, le fait d'être en période haute nous oblige à payer des heures supplémentaires. Quand la direction arrêtera-t-elle de faire semblant de ne pas comprendre ?

Le 16/12/99 a eu lieu une réunion pour les chefs de service de la DPCIV organisée par le directeur de la DPCIV avec la participation du responsable des affaires sociales concernant l'aménagement du temps de travail. Concernant le service acoustique, l'aménagement du temps de travail proposé par les chefs d'UET en concertation avec le personnel, a été refusée.

Depuis silence radio. Qu'envisage la direction de la DPCIV, les protos 84 arrivent ...

## SOLIDARITE

Ayant échappé à une éventuelle attaque en justice de la part de la direction (le délai légal de dépôt de plainte est de 15 jours), le revirement du syndicat « Démocratie Ouvrière » du CKD (Grand-Couronne) en « SUD-Renault » est aujourd'hui l'objet d'un dépôt de plainte de la part de la CFDT... A suivre...

Dans tout ceci, doit-on y voir, à froid, un subtil manège mijoté par la direction avec quelques responsables syndicaux peu scrupuleux ?... dont le but serait, tout scolairement, de « diviser pour mieux régner » ? (trop facile : c'est trop proche de la sociologie des meutes de loups... ou de la curée des squales.)

...Ou encore la panique d'une « organisation\* » qui voit son plancher des vaches (à lait ?) se dérober sous elle ?

**Non, nous nous refusons à toutes ces hypothèses simplistes et portons tous nos espoirs dans des conciliations entre entités intelligentes, sans sanctions ni procès.**

(\*voir ce terme dans un précédent « communiqué »)

**Celui qui se bat peut perdre  
Celui qui ne se bat pas a déjà tout perdu**